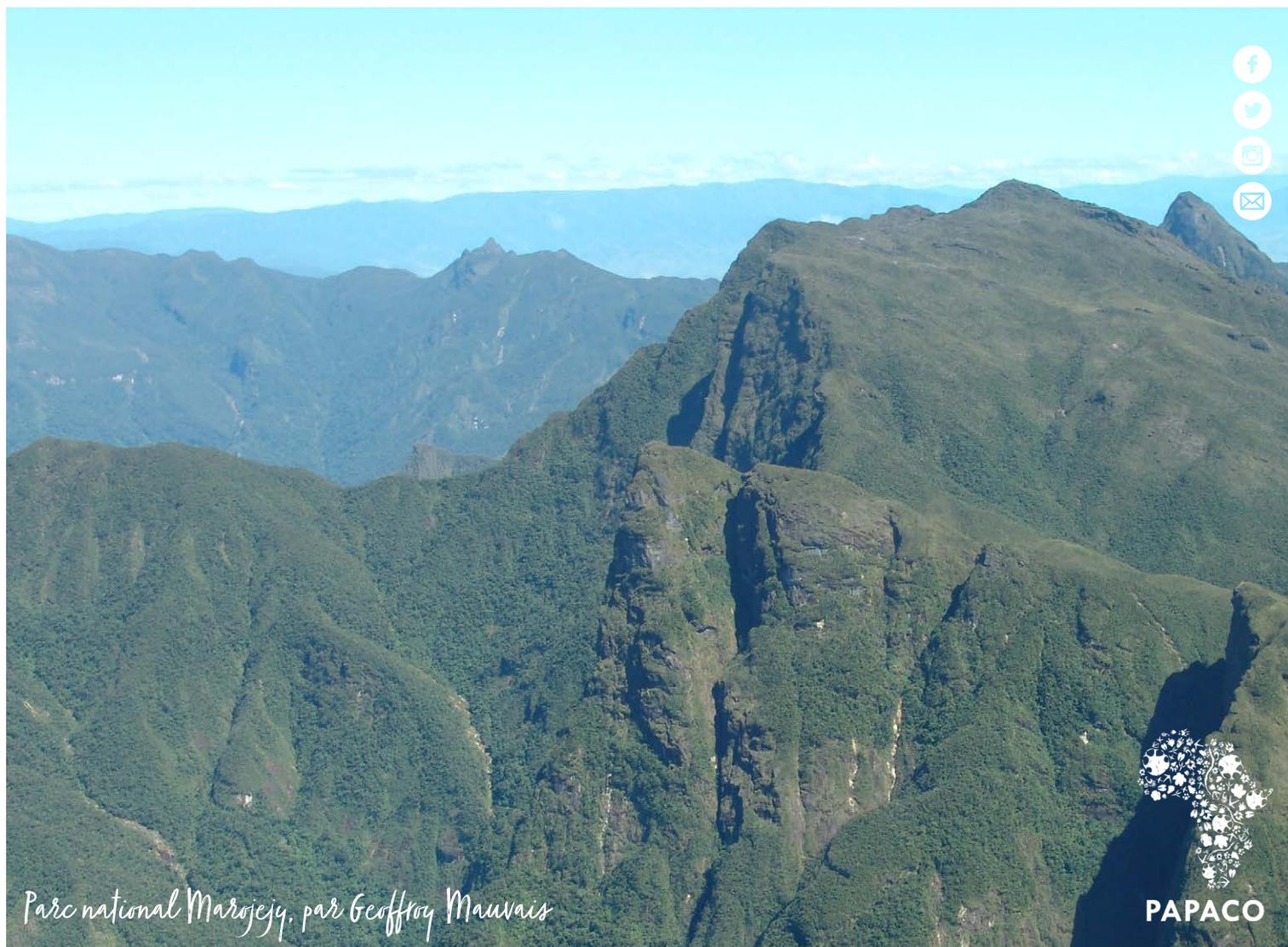


NAPPA#176

NOUVELLES DES AIRES PROTÉGÉES D'AFRIQUE JUILLET 2023



EDITO **LA FIN D'UNE PRATIQUE DÉPASSÉE** PAR SAMAILA SAHAILOU

PAGE 3 **ACTU MOOC-CONSERVATION.ORG : SESSION SPÉCIALE CERTIFICAT EN LIGNE**

PAGE 4 **BILAN MOOC T1 2023**

PAGE 7 **ACTU YOUTH-CONSERVATION.ORG**

PAGE 8 **DONNER UN COUP DE FOUET À LA RÉSILIENCE DES AIRES PROTÉGÉES EN RÉDUISANT LEUR DÉPENDANCE AU TOURISME**

PAGE 13 **ANNONCES : CANDIDATURES OUVERTES POUR LE DIPLÔME D'UNIVERSITÉ 20**

Édito



SAMAILA SAHAILOU
INGÉNIEUR DES EAUX ET FORÊTS
EXPERT AMÉNAGISTE DE LA FAUNE ET DES
AIRES PROTÉGÉES
DIRECTEUR NATIONAL DE LA FAUNE DE LA
CHASSE DES PARCS ET DES RÉSERVES

LA FIN D'UNE PRATIQUE DÉPASSÉE

En juin 2023, un groupe de 103 experts de la conservation de la faune, scientifiques, responsables gouvernementaux et dirigeants communautaires qui vivent et/ou travaillent en Afrique ont écrit une lettre ouverte, adressée aux membres de la Chambre des Lords, au Royaume-Uni, les exhortant à soutenir un projet de loi interdisant l'importation de trophées de chasse. Ce projet de loi est actuellement débattu au Parlement.

En tant que gardien de la conservation depuis plusieurs années, J'ai personnellement signé cette lettre, comme l'ont fait plusieurs de mes collègues en charge de la conservation de la nature au niveau national dans différents pays africains. Dans cette lettre, nous soulignons de nombreux impacts de la chasse au trophée que nous considérons comme préjudiciables à notre patrimoine naturel :

"La chasse au trophée peut avoir des impacts critiques et négatifs sur la biologie et l'écologie des espèces ciblées (y compris les espèces en voie de disparition). En supprimant de la population les animaux en âge de procréer, la chasse aux trophées peut réduire la variation génétique, modifier les structures, réduire la densité de la population et provoquer des impacts évolutifs non naturels. Les changements dans les structures sociales peuvent exacerber les conflits homme-faune (qui peuvent potentiellement mettre des vies humaines en danger).

La chasse au trophée a un historique de mauvaise gestion avec des quotas de chasse basés sur des données inadéquates, non durables et un manque de transparence, alors qu'il n'y a pas suffisamment de preuves que la chasse au trophée contribue à la conservation. Le commerce légal, y compris les pièces de trophées, rend plus difficile l'application des lois anti-braconnage et peut accroître la demande de produits d'espèces en péril ou faisant l'objet d'un trafic...

L'industrie de la chasse aux trophées est basée sur un modèle économique qui incite intrinsèquement à la surexploitation de la faune tout en détournant les

investissements et le capital politique des opportunités de revenus diversifiées et durables. Elle concurrence directement et compromet la génération de revenus véritablement durables et économiquement importants basée sur le tourisme photographique et d'autres initiatives non consommatrices.

La grande majorité des fonds générés par la chasse aux trophées n'atteint jamais les programmes de conservation ou les foyers, localement. Si et quand ils le font, ces fonds sont entièrement négligeables pour les efforts de conservation par rapport aux dommages infligés par l'industrie à travers la perte irréversible de ressources naturelles clés. Les fonds qui parviennent au niveau communautaire sont trop souvent détournés par l'élite locale corrompue ou simplement utilisés à d'autres fins, totalement étrangères à la conservation.

Nous rejetons également la proposition fallacieuse selon laquelle l'interdiction du commerce des trophées de chasse est néocolonialiste ou raciste. L'ironie de cette affirmation est que c'est en fait l'industrie de la chasse aux trophées conçue par l'Occident et axée sur le profit qui perpétue la dynamique du pouvoir colonial et continue de créer chaque jour des inégalités sociales et économiques dans de nombreuses communautés. Il existe d'innombrables exemples à travers l'Afrique où l'exploitation de l'industrie de la chasse au trophée a déplacé les populations locales, entravé les opportunités de propriété foncière communautaire et de gestion des ressources naturelles basées sur les connaissances autochtones, et facilité la corruption... »

Vous pouvez être en désaccord avec ce qui précède. C'est votre droit, mais à moins que vous ne fournissiez des preuves solides et convaincantes que ce que nous avons écrit est faux, ma position restera inchangée. Pour ma part, j'espère vivement que d'autres pays suivront très bientôt la même voie ! ●

LE PAPACO EN LIGNE

[facebook/IUCNpapaco](https://www.facebook.com/IUCNpapaco)

[Groupe FB MOOC \(Français\)](https://www.facebook.com/moocconservation)

[@moocconservation \(Instagram\)](https://www.instagram.com/moocconservation)

[@Papaco_IUCN \(Twitter\)](https://twitter.com/Papaco_IUCN)

[Papaco.org](https://www.papaco.org)

[Newsletter PCA \(Programme UICN des AP\)](#)



ACTU MOOC-CONSERVATION.ORG

LES MOOC

Session : 3 juillet au 31 octobre 2023

Inscriptions : mooc-conservation.org

Cette session sera focalisée sur le Certificat en ligne en Conservation des aires protégées : vous avez plus de temps pour valider les MOOC qu'il faut et pour réviser et vous avez le choix entre deux dates pour passer l'examen qui vous permettra peut-être d'obtenir le diplôme octroyé par l'Université Senghor. Pour nos amis anglophones, sachez que l'examen sera pour la première fois accessible en anglais !

Certificat en ligne de juin 2023

La dernière épreuve a eu lieu le 21 juin dernier. Au total, 19 candidats étaient présents avec un taux de réussite de 68% et une moyenne générale de 60%. Deux candidats ont obtenu la mention Très Bien (note entre 80 et 100%), trois la mention Bien (entre 70 et 80%), et 5 ont obtenu la mention Assez Bien (entre 60 et 70%). Bravo aux lauréats !

LES ESSENTIELS

Qu'est-ce que c'est ? Ces Essentiels sont des formations courtes adaptées aux profils professionnels d'acteurs impliqués dans la gestion d'aires protégées, à différents niveaux de responsabilité.

Les Essentiels sont disponibles tout le long de l'année. Vous pouvez retenter les examens si vous avez échoué en 2022.



ESSENTIEL RANGER

Pour les professionnels d'AP qui appliquent les décisions et assurent la mise en œuvre pratique des activités sur ces territoires.



ESSENTIEL MANAGER

Pour les professionnels d'AP devant planifier, encadrer et évaluer le travail des rangers.

→ **MANAGER LOI** : s'occupe essentiellement de l'application des lois et secondairement la valorisation de l'AP et de ses ressources naturelles.



→ MANAGER RECHERCHE :

s'occupe essentiellement des activités de recherche, suivi évaluation et suivi écologique.



ESSENTIEL LEADER

Destiné aux acteurs qui influencent plus largement le contexte de la gestion des AP,

sans nécessairement travailler directement au sein d'une AP.

CERTIFICAT EN LIGNE EN CONSERVATION DES AIRES PROTÉGÉES

Prochaines dates d'examen : 18 octobre à 8:00 UTC et 16 novembre à 13:00 UTC.

Candidatez : [remplissez le formulaire ici](#).

De quoi s'agit-il? Ce certificat est un vrai certificat délivré par l'Université Senghor d'Alexandrie. Pour pouvoir passer l'examen, il faut avoir validé (les conditions sont sur mooc-conservation.org) :

- les 6 premiers MOOC du Papaco (GAP, SE, LOI, SP, VAL et Tech, pas les Essentiels) ET ;
- l'un des trois MOOC de l'IFDD OU le MOOC Aires marines protégées.

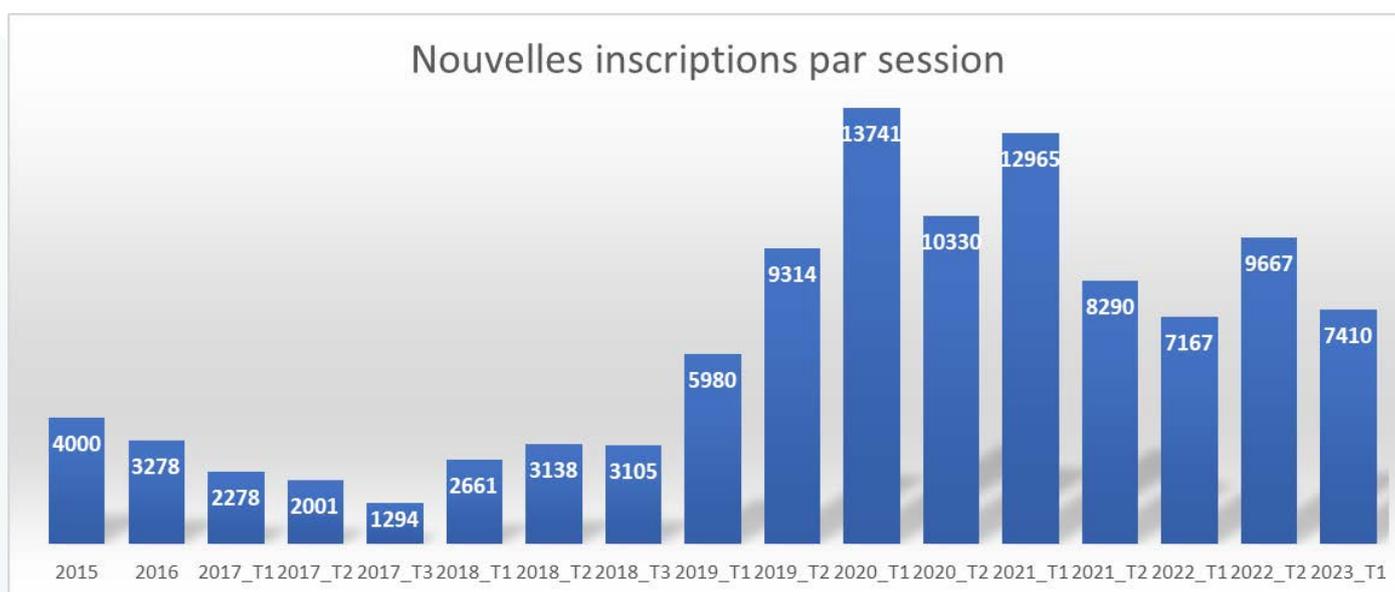
BILAN MOOC T1 2023

La session du premier semestre 2023 (2023-T1) s'est terminée en juin. En 7 ans, plus de 106 000 inscriptions ont été enregistrées aux MOOC de l'UICN-Papaco. Le MOOC généraliste sur la gestion des aires protégées en Afrique connaît le plus grand succès avec plus de 30 000 inscrits.

1. PARTICIPATION TOTALE

Nombre total d'inscriptions depuis 2015 : **106 619**, dont 7410 pour la session 2023-T1.

Nombre total d'attestés : **8966**, dont 752 pour la session 2023-T1.



Cette session nous avons enregistré 7410 nouvelles inscriptions avec une participation active (nouvelles inscriptions + inscrits de sessions précédentes qui étaient actifs lors de 2023-T1) de 11 747. Ces chiffres sont similaires à ceux du semestre 1 2022, il y a un an. Bien que les MOOC attirent certainement encore de nouveaux apprenants, en particulier au sein du public francophone, il semblerait que nous ayons atteint une vitesse de croisière.

Le dernier MOOC (AMP) a été lancé en mars 2021, il y a donc un réel besoin et intérêt à lancer de nouveaux produits. Nos apprenants nous ont également fait part de ce besoin en faisant remonter des sujets précis.

NB:

- La participation par session depuis 2021 couvre 14 MOOC.
- La session 2021-T1 était plus longue que les autres sessions.

2. TAUX DE RÉUSSITE

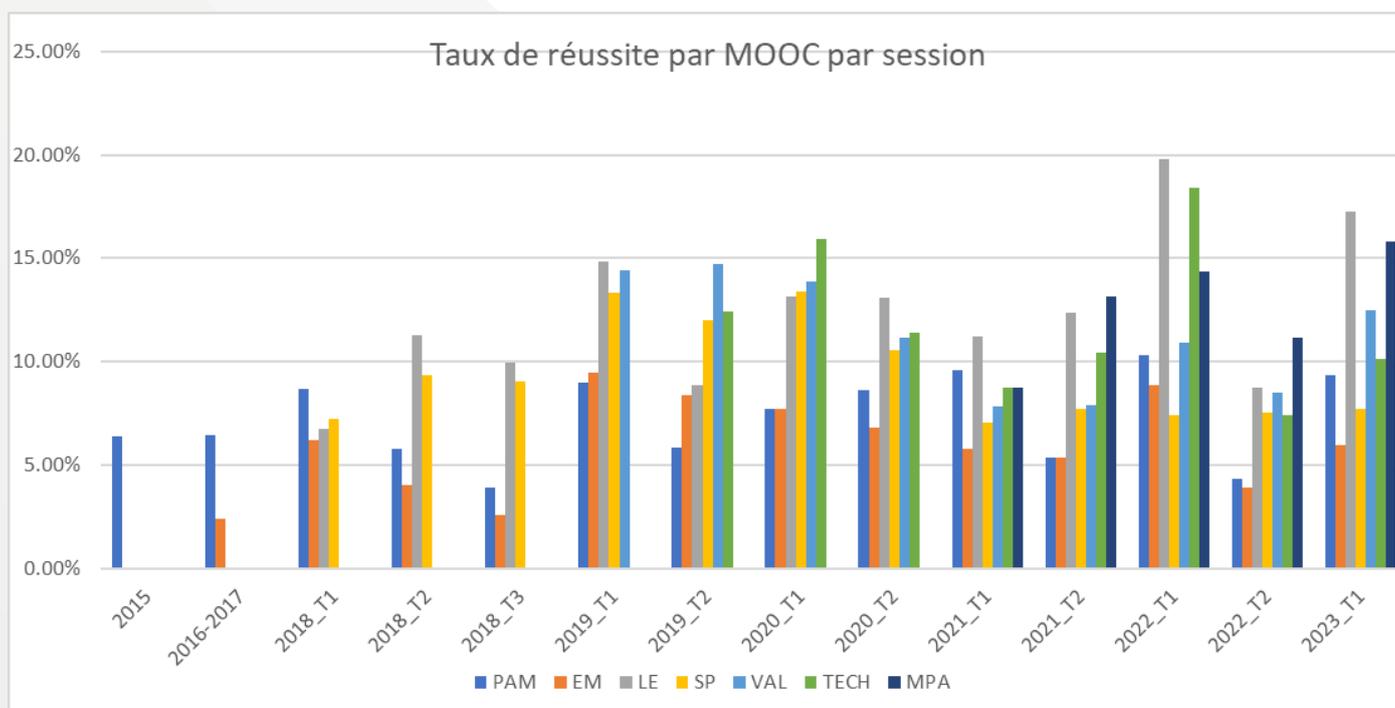
Au cours de la session T1-2023, 752 apprenants ont reçu une attestation de réussite. Là aussi nous remarquons une certaine tendance. Les chiffres sont légèrement supérieurs aux taux de réussite de MOOC à l'échelle globale, mais nous aimerions voir ce chiffre augmenter. Quelques raisons pouvant expliquer ce résultat :

- L'obtention de l'attestation de réussite n'est pas une priorité, l'apprenant veut simplement apprendre ;
- Les examens sont trop difficiles ;
- La tentative unique par examen est décourageante, les apprenants ne retentent pas lors de la session suivante.

La tentative unique et niveau de difficulté sont des aspects qui apportent de la valeur à l'attestation. Le document est reconnu par plusieurs institutions qui comprennent qu'il n'a pas été obtenu facilement.

Le [Certificat en ligne en Conservation des aires protégées](#) (octroyé après avoir validé 7 MOOC et passé un examen supplémentaire) a été lancé en juin 2021. Il aidera certainement à faire augmenter le nombre d'attestés. En augmentant les efforts de communication sur ce diplôme supplémentaire, nous pourrions encourager des apprenants à valider toute la série de MOOC et recevoir cette certification universitaire.

Il faut noter que l'objectif n'est pas simplement de voir les chiffres augmenter pour en parler dans des bilans. Nous souhaitons voir de plus en plus de professionnels de la conservation et des aires protégées formés (même officiellement par le biais du Certificat en ligne), et par là observer une forte amélioration de la qualité de leur travail sur le terrain. L'idée est aussi d'envoyer davantage d'apprenants formés dans les différents parcs et voir une augmentation notable du niveau de compétences. C'est le but ultime : une meilleure gestion des aires protégées en Afrique.

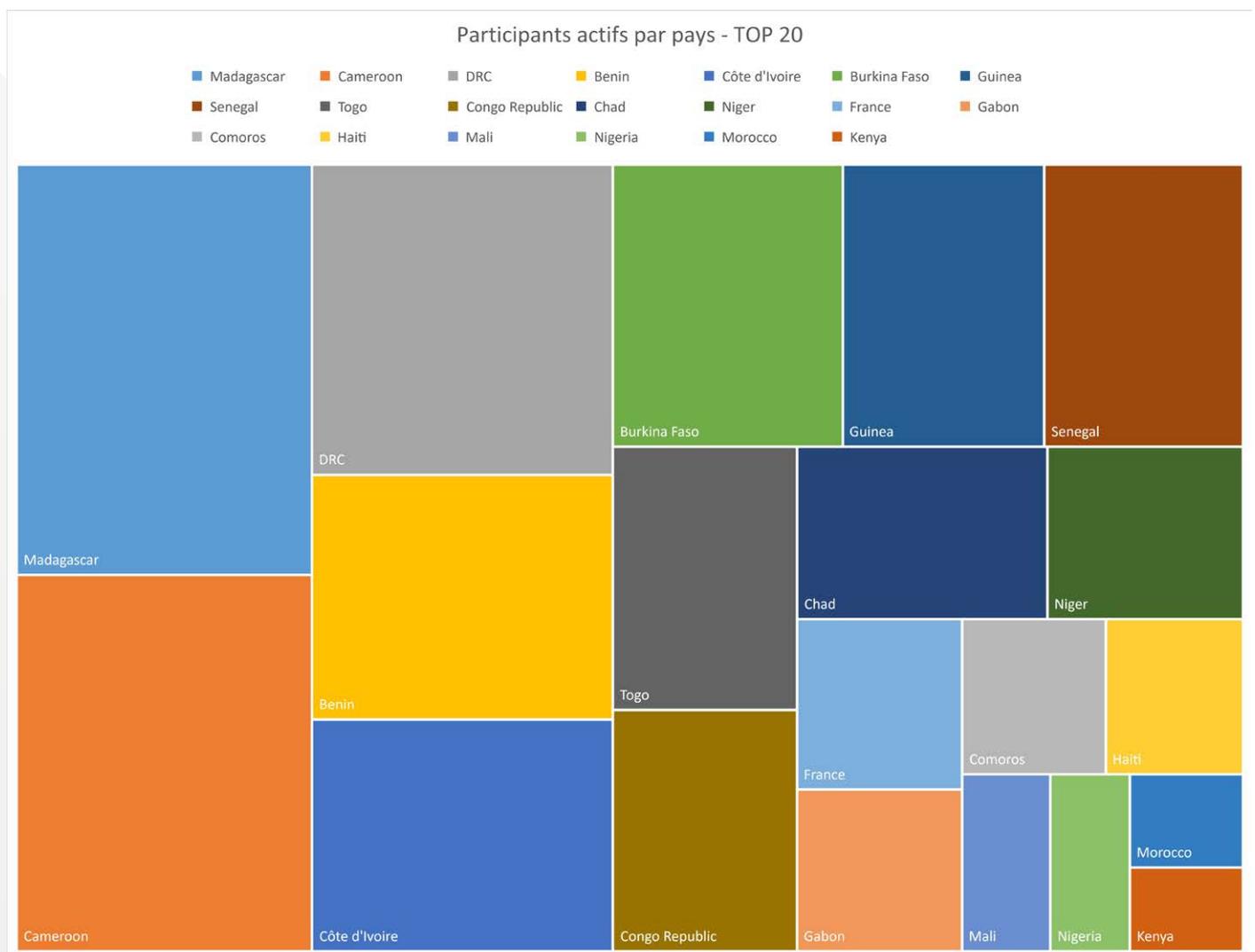


3. D’OÙ VIENNENT LES APPRENANTS ?

Le graphique ci-dessous montre la situation géographique des participants actifs cette session (11 747 personnes). Il s’agit du top 20 des pays où nous avons eu le plus de participation cette session.

Généralement, le Cameroun et la RDC sont en tête, mais il semblerait qu’un élan de participation nous vient tout droit de Madagascar.

Il est normal que la majorité des apprenants vienne du monde francophone, notamment d’Afrique francophone. La présence de MOOC Conservation y est plus ou moins établie, c’est en Afrique anglophone et lusophone qu’il faut concentrer des efforts pour attirer du monde. Le Nigeria et le Kenya ont rejoint le Top 20, mais il faut faire plus pour ancrer la présence de MOOC Conservation dans ces pays.



ACTU YOUTH CONSERVATION

CERTIFICAT D'APTITUDE À L'ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE

Le premier examen du Certificat en ligne d'Aptitude à l'Éducation Environnementale a eu lieu fin juin. Les délibérations sont en cours.

Ce certificat atteste du bon suivi des 6 modules présents sur youth-conservation.org et également de l'aptitude à enseigner sur la préservation de l'environnement.

Lors de l'épreuve, il faut donc non seulement montrer que les modules ont été suivis, mais surtout par argumentaire, prouver ses compétences à enseigner à des jeunes dans le contexte dans lequel on évolue avec toutes les limites que cela représente.

D'autres sessions d'examens sont prévues plus tard dans l'année, notamment une la dernière semaine de septembre.

WEBINAIRE

Le deuxième webinaire Youth Conservation a eu lieu le 13 juin. A cette occasion, Dr Geoffroy Mauvais est intervenu au sujet de la pédagogie autour de la sauvegarde de la biodiversité. Vous étiez nombreux à participer à cet échange, et à l'avenir, nous comptons bien enregistrer ces rencontres virtuelles afin que les absents puissent aussi en profiter.

RENCONTRES ET ACTIVITÉS YOUTH CONSERVATION

Le 5 juin dernier, Burkina Faso a organisé une rencontre sur le terrain et a réuni 81 élèves de 12 à 17 ans, de l'école primaire publique "B" de Bissighin à Ouagadougou.

À l'occasion de la #Journéemondialede lenvironnement, ils ont :

- Sensibilisé les enfants et les jeunes sur les notions de l'environnement ;
- Réalisé un reboisement de 20 plantes et donné la

responsabilité de l'entretien aux élèves (5 élèves par plante) ;

- Donné des modules de formation sur l'environnement aux enseignants pour continuer l'éducation environnementale dans les salles.



NEWSLETTER

Une newsletter Youth Conservation est envoyée périodiquement pour parler de l'évolution du site, faire le point sur les rencontres, annoncer des nouveautés etc. Pour vous inscrire, [cliquez ici](#).



Lémurien Sifaka, par Geoffroy Mauvais

DONNER UN COUP DE FOUET À LA RÉSILIENCE DES AIRES PROTÉGÉES EN RÉDUISANT LEUR DÉPENDANCE AU TOURISME

[F. Ollier D. Andrianambinina](#), Madagascar National Parks, Ambatobe, Antananarivo, Madagascar.

[Derek Schuurman](#), Londres, Angleterre.

Un résumé de l'article suivant : Donner un coup de fouet à la résilience des aires protégées en réduisant leur dépendance au tourisme. PLoS ONE 18(4): e0278591. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0278591>

Andrianambinina, F.O.D., Schuurman, D., Rakotoarijaona, M.A., Razanajovy, C.N., Ramparany, H.M., Rafanoharana, S.C., Rasamuel, H.A., Faragher, K.D., Waeber, P.O., Wilmé, L. 2023.

LA NATURE

Le tourisme est largement reconnue comme solution de la conservation de la richesse de la nature, sans laquelle, avouons-le, nous ne serions pas là. En Afrique continentale, les voyageurs affluent vers les zones protégées telles que les parcs transfrontaliers, désireux d'assister aux

majestueux « Big Five » et de s'immerger dans des endroits sauvages. L'industrie du safari a engrangé 12,4 milliards de dollars en 2019, le tourisme axé sur la nature dans son ensemble générant 29 milliards de dollars.

Mais les opportunités de safari classiques offertes par les aires protégées d'Afrique orientale et

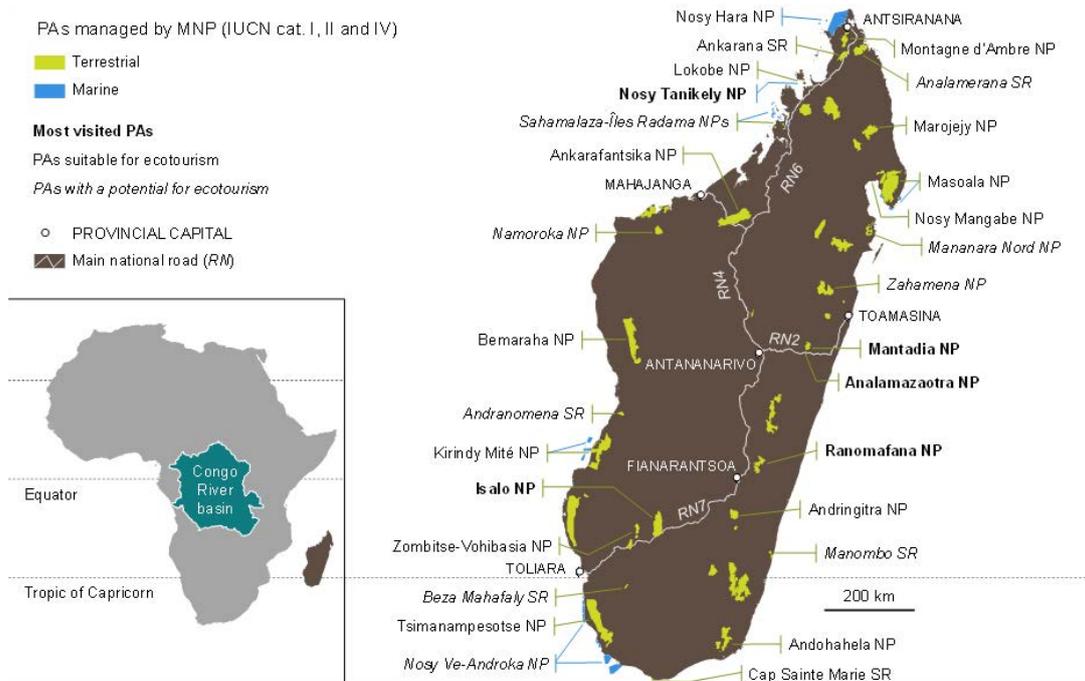


Figure 1. Aires protégées de catégories I, II et IV de l’UICN, gérées par Madagascar National Parks (MNP), et leur importance pour le développement de l’écotourisme.

australe ne sont qu'une partie de l'attrait. L'Afrique centrale offre des rencontres palpitantes avec des gorilles et des chimpanzés, tandis que Madagascar présente un monde captivant dans une classe à part. Avec plus de 100 espèces de lémuriens, Madagascar est une utopie pour les amoureux de la faune. C'est aussi un paradis botanique, avec plus d'espèces végétales que le vaste bassin du Congo, et 80 % de celles-ci n'existent nulle part ailleurs.

Sur cette île fascinante, des forêts anciennes et fragiles servent de refuge à une myriade d'espèces rares. Les réserves naturelles intégrales protègent les forêts vierges les plus vastes, et font partie de l'impressionnant réseau malgache de 123 aires protégées. Gérés par Madagascar National Parks (MNP), 43 de ces joyaux de conservation protègent la biodiversité précieuse et distinctive de l'île (Fig 1).

Découvrez avec nous la relation intrigante entre le tourisme et la gestion des aires protégées, et perçons les mystères des trésors écologiques de Madagascar.

ECOTOURISME : CE N'EST PAS UNE SOLUTION MIRACLE

Dans les années 1990, l'érosion mondiale des surfaces de forêt tropicale ont conduit la Banque mondiale et la Banque internationale de développement à cesser d'accorder des prêts aux organisations de tourisme de masse. Cela a conduit à l'émergence d'une nouvelle forme de tourisme, l'écotourisme. Les banques ont recommencé à prêter en 1990, mais uniquement pour des opérations liées à l'écotourisme. A l'époque, Madagascar se lance également dans le développement de l'écotourisme. Depuis le milieu des années 1990, le nombre de touristes visitant Madagascar est passé d'environ 100 000 par an à près de 500 000 en 2019, générant près d'un milliard de dollars de revenus. Malheureusement, une grande partie de l'argent dépensé par les touristes n'entre pas ou ne reste pas dans le pays. En effet, les entreprises internationales telles que les compagnies aériennes, agences de voyage et hôtels encaissent la majeure partie des bénéfices. Seules les entreprises situées au plus près des aires protégées les plus visitées en bénéficient réellement, mais même celles-ci investissent rarement dans les infrastructures nécessaires pour améliorer l'accès aux sites.

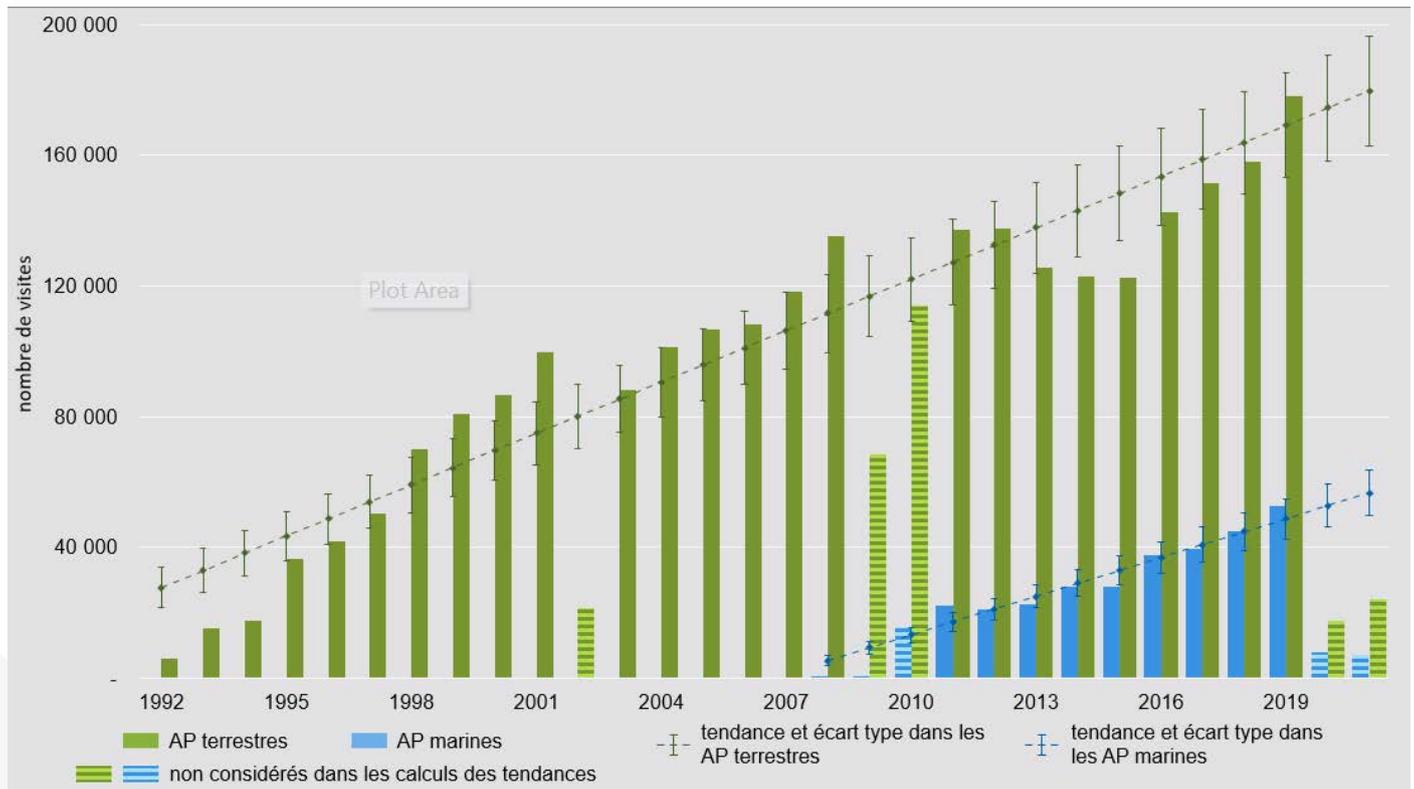


Figure 2. Nombre de total de visites dans les parcs et réserves gérés par MNP, et tendances calculées pour les aires protégées terrestres et marines.

Si l'on veut augmenter de manière significative les avantages pour les communautés locales, il serait opportun et approprié de conduire une étude indépendante de l'ensemble des chaînes de valeur et d'approvisionnement du tourisme à Madagascar. La pandémie de COVID-19 a eu un impact significatif sur le tourisme dans le monde entier et Madagascar a fermé ses frontières de mars 2020 à avril 2022. Les aires protégées ont été interdites aux visiteurs de mars à juillet 2020.

Le but de cette étude était de mesurer la contribution du tourisme de nature à la gestion des aires protégées à Madagascar, en se concentrant spécifiquement sur les zones à forte biodiversité qui sont gérées pour le tourisme et qui font partie du réseau géré par MNP. Ces zones sont plus attractives pour les visiteurs, ce qui les rend idéales pour des comparaisons sur différentes périodes.

DROITS D'ENTRÉE ET COÛTS DE GESTION DE LA CONSERVATION DANS LES AP

Sur les 43 AP gérées par MNP, 38 ont été établies au cours du siècle dernier et les cinq autres ont

été consacrées en 2007, 2011 et 2015. Les AP les plus anciennes ont été classées comme réserves naturelles intégrales, mais neuf ont vu leur statut changer en parcs nationaux afin de permettre des activités d'écotourisme. Au fil des ans, le nombre de billets vendus pour entrer dans les parcs et réserves à Madagascar a augmenté, certaines années affichant des baisses suivies de reprises (Fig 2). Le nombre de visiteurs a augmenté jusqu'en 2003 ; est resté constant de 2003 à 2013 et a de nouveau augmenté de 2013 à 2019. Les PN de Bemaraha, Ankarafantsika et Andringitra représentent 77 % du nombre total de visiteurs enregistrés pour ces 11 PN de 1997 à 2019 (Fig 3). Lorsque l'on examine les années non impactées par des crises majeures, la vente de billets est stable. La majorité des billets vendus (55,3 %) au cours des 30 dernières années concernaient quatre AP : les parcs nationaux (PN) de l'Isalo, d'Analamazaotra, de Mantadia et de Ranomafana. Alors que l'endémisme dans l'Isalo est faible, les trois autres parcs ont un endémisme élevé. Les dix principales AP visitées sur 30 ans varient peu, à l'exception du PN marin de Nosy Tanikely et du PN terrestre voisin de Lokobe.

Les AP les plus visitées sont situées côté ouest

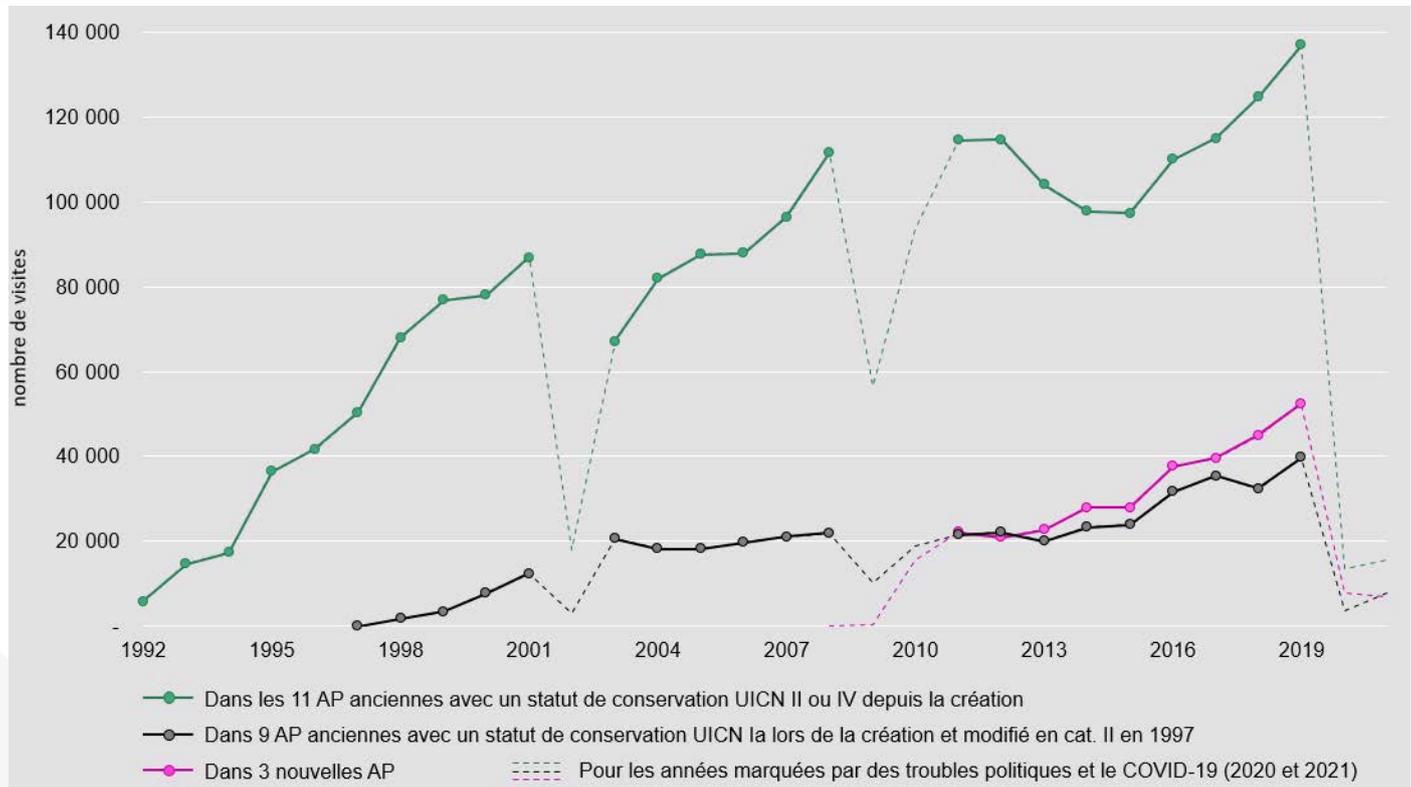


Figure 3. Evolution du nombre de billets d'entrée vendus pour les Parcs nationaux qui étaient des réserves exclusives avant 1997, en comparaison avec les Parcs nationaux de Catégorie II de l'UICN depuis leur création.

de Madagascar, qui connaît une longue saison sèche d'avril à octobre, avec quelques exceptions dans la forêt tropicale, humide, à l'est. L'altitude n'est pas vraiment un facteur déterminant pour le tourisme à Madagascar, bien que certains sites de haute montagne, comme les PN d'Andringitra ou de Marojejy, attirent les voyageurs actifs.

Les 10 AP les plus fréquentées représentent 92,5 % des billets d'entrée vendus de 1992 à 2021, malgré l'intégration de nouvelles AP et les changements de statut de certaines AP. L'instabilité politique et l'éloignement ont été les principaux facteurs affectant le nombre de visites, et avoir une route nationale menant à une AP est un avantage certain (Fig. 1). Les droits d'entrée pour les AP gérées par le MNP ont augmenté fin 2016, et le revenu total généré de 1995 à 2021 par les visites touristiques dans ces AP était inférieur à 20 millions de dollars. Cela représente moins d'un demi pour cent des fonds générés par le tourisme à Madagascar, dans son ensemble, pendant cette période.

Entre 2016 et 2019, les droits d'entrée et les revenus secondaires du tourisme ne couvraient que 35 à 40 % des coûts de gestion de la

conservation des AP de Madagascar. Le nombre total de touristes signalés sur l'île entre 1995 et 2020 était de 5 717 100, générant environ 10,5 milliards de dollars américains, avec 2 938 736 billets vendus pour entrer dans les AP (Fig 4). Malgré l'augmentation des tarifs en 2016, la vente des billets d'entrée n'a pas encore généré de revenus suffisants pour couvrir les frais de gestion des 43 AP de Madagascar. Même dans les années les plus prospères pour le tourisme, les revenus des ventes de permis d'entrée n'ont même pas atteint le tiers du financement requis pour gérer les AP gérées par MNP.

Alors que nous déchiffrons les subtilités entourant les aires protégées de Madagascar, la réalité flagrante qui émerge est celle des déficits budgétaires qui affligent ces sites de conservation inestimables. Cela est d'autant plus évident dans les pays aux prises avec la pauvreté, où les gouvernements ont du mal à allouer des ressources suffisantes. De manière déconcertante, une étude récente a révélé que plus des trois quarts des aires protégées du monde sont affectées par des déficits en personnel et en budget. Alors que les aires protégées de Madagascar ne faisaient pas partie de cette étude particulière, il est

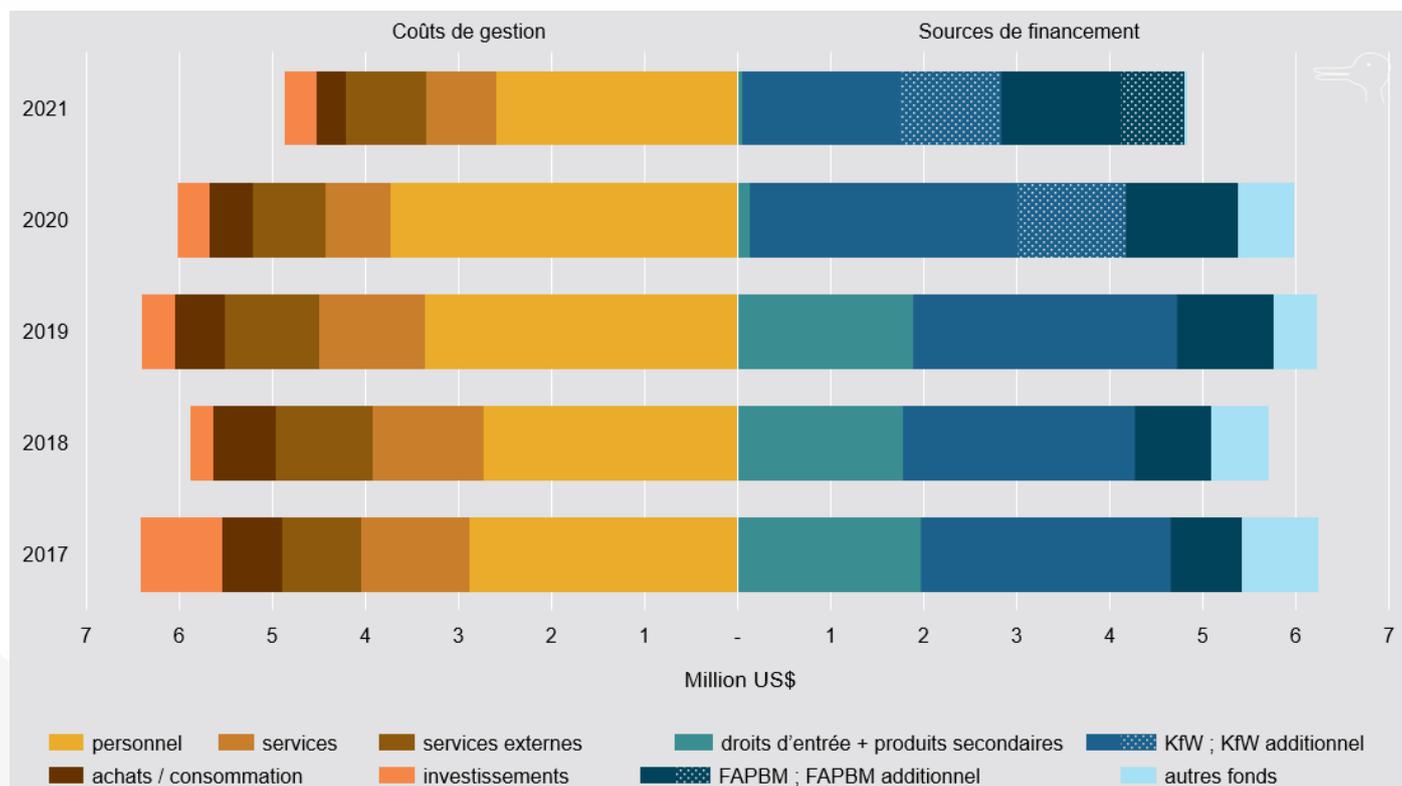


Figure 4. Financements MNP pour les parcs et réserves de catégories I, II et IV, en millions de dollars américains.

évident que la proportion de sites sous-financés monterait en flèche si elle avait été incluse. Avec 123 aires protégées à gérer, dont beaucoup sont éloignées et/ou manquent d'infrastructures - avec, par conséquent, aucune visite touristique prévisible pour les décennies à venir - il est clair que compter uniquement sur l'écotourisme ou sur le financement du gouvernement n'est

pas la solution. Le moment est venu d'explorer des solutions financières alternatives pour la conservation des richesses naturelles de cette île extraordinaire. Unissons nos forces et ouvrons la voie vers un avenir durable pour les aires protégées de Madagascar. • [Cliquez ici](#) pour lire l'étude complète.



ANNONCES

DU GAP 20 : INSCRIPTIONS OUVERTES

20ÈME ÉDITION - OPTION "BIO MONITORING, SUIVI ECOLOGIQUE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES"

Quand et où ? Lundi 16 octobre au vendredi 1 décembre 2023 à Ouagadougou au Burkina Faso.

Le nombre total des participants est limité à 20 places.

Objectifs de la formation : renforcer les compétences des acteurs en matière de gestion des aires protégées et de conservation de la biodiversité, avec un accent particulier sur le "Bio monitoring, Suivi Ecologique et Nouvelles Technologies" afin de leur permettre de mieux faire face aux défis liés aux pressions multiformes sur les ressources naturelles et les aires protégées. Au sortir de cette formation, il est attendu que les participants disposent de compétences sur la gestion des aires protégées, renforcées particulièrement en matière de suivi/évaluation des AP.

Comment participer ? Candidats sélectionnés sur dossier à compléter sur internet : [cliquez ici pour remplir le formulaire d'inscription](#).

Cibles de la formation : gestionnaires d'aires protégées des secteurs publics, parapublics et privés d'Afrique de l'Ouest. Idéalement, les candidats retenus devront être ceux impliqués dans des activités de Bio monitoring et suivi écologique dans les aires protégées.

Coût de la formation : entièrement prise en charge par le projet « Gouvernance régionale des aires protégées en Afrique de l'Ouest » financé par l'Union européenne dans le cadre du PIR 11ème FED au profit des pays membres des Commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO en plus de la Mauritanie et mise en œuvre par l'UICN PACO.

Date limite d'inscription : 31 août 2023

Contacts :

- Contact UICN : Dr BOUREIMA Boubacar, Expert en Gouvernance, Politiques environnementales et Biodiversité, UICN PACO, Tél. (WhatsApp) : +226 75088368, e-mail : boubacar.boureima@iucn.org
- Université Senghor : Madame Diana ATTALA, Assistante de Direction du Département environnement, Université Senghor à Alexandrie, Egypte - Tél & fax : (203) 48 43 637 @ : environnement@usenghor.org

CONTACTS - PAPACO

geoffroy.mauvais@iucn.org

madeleine.coetzer@iucn.org

info@youth-conservation.org

Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation - PAPACO

Chargée de programme PAPACO - Communication

Hélène Magdelain, contact Youth Conservation

Pour contribuer à une NAPA (article ou publication d'aire protégée africaine, Photo de couverture, offre d'emploi etc.), contactez-nous.

LES OPINIONS EXPRIMÉES DANS CETTE LETTRE NE REFLÈTENT PAS NÉCESSAIREMENT CELLES DE L'UICN.